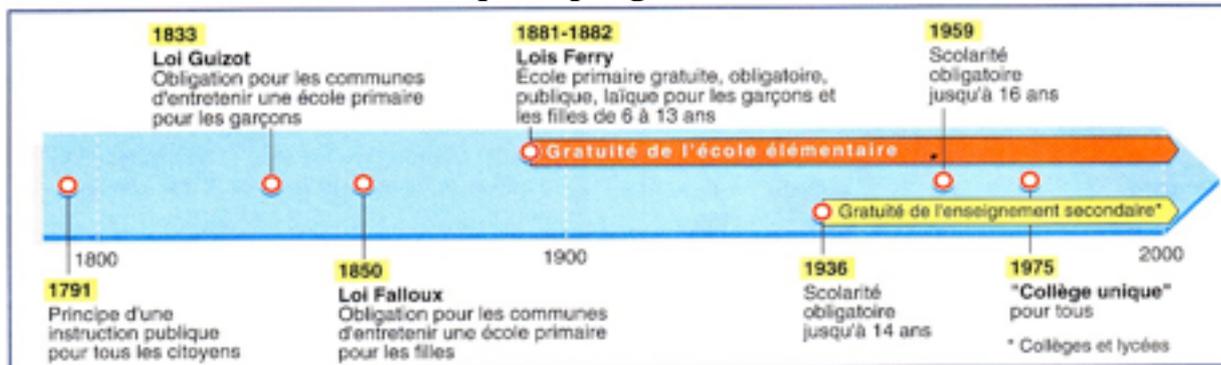


L'éducation, un droit pour tous

I. Le droit à l'éducation

Comment le droit à l'éducation est-il devenu une réalité ?

Doc A L'éducation, une conquête progressive



Question sur le document A

1. Observez l'axe chronologique, puis reportez, pour chacune des dates ci-dessous, l'information qui lui correspond.

L'accès à l'école au XIX^e siècle:

en 1833 :
en 1850 :
en 1881-1882 :

L'évolution de l'âge de la scolarité obligatoire:

en 1881-1882 :
en 1936 :
en 1959 :

Doc B : Les lois de Jules Ferry¹

16 juin 1881: art. 1: «Il ne sera plus perçu de rétribution² scolaire dans les écoles primaires publiques. »

28 mars 1882: art. 4 : « L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes, âgés de six ans révolus à treize ans révolus. »

1. Jules Ferry a été ministre de l'Instruction publique de 1879 à 1883.
2. Rétribution: participation financière.

Questions sur le document B

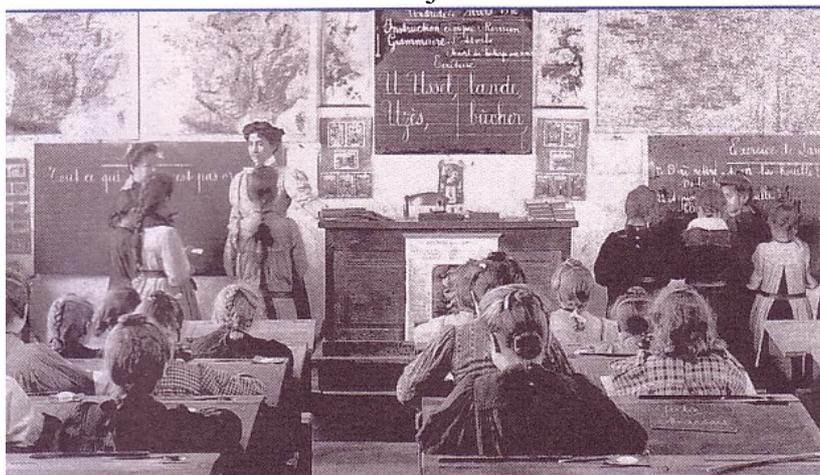
2. Quel a été le rôle de Jules Ferry dans l'affirmation du droit à l'éducation?

.....
.....

3. Quel terme de la loi a réellement permis à tous les enfants de fréquenter l'école primaire?.....

.....

II. L'école hier et aujourd'hui



École primaire de filles en 1916 (Indre-et-Loire).

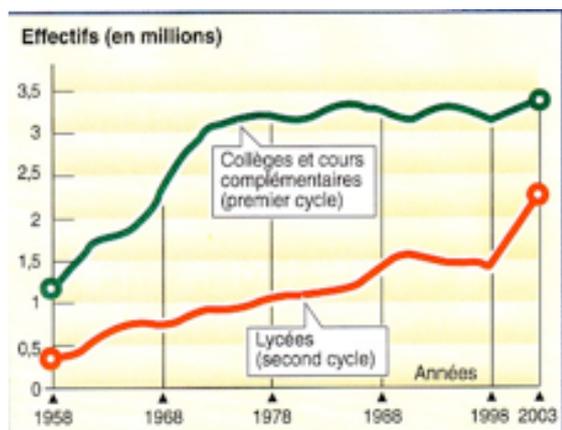
Doc A : École primaire de filles en 1916 (Indre-et-Loire). Au début du XX^e siècle, la plupart des enfants arrêtaient l'école à 13 ans, après avoir passé l'examen du certificat d'études qui marquait la fin de la scolarité primaire.

Questions sur le document A

1. Au début du XX^e siècle, dans quelle école la majorité des élèves effectuaient-ils toute leur scolarité ?
2. À partir des éléments de l'image, dites ce qu'ils y apprenaient.

doc B : L'évolution du nombre des élèves de l'enseignement secondaire de 1958 à 2003.

Questions sur le document B



3. Les élèves d'aujourd'hui fréquentent-ils seulement L'école primaire?
4. Combien d'élèves fréquentent le collège en 2003? À quelle période leur nombre a-t-il fortement augmenté?
5. Quel niveau d'études est-il important d'atteindre aujourd'hui ? Pourquoi ?

L'idée d'une instruction pour tous, née avec la Révolution française, est progressivement devenue réalité. Les écoles primaires de garçons ont été créées en 1833, et celles de filles en 1850. Les lois Ferry de 1881-1882 ont rendu l'enseignement élémentaire public, gratuit, obligatoire et laïque pour les garçons et les filles de 6 à 13 ans.

Aujourd'hui, la scolarité est obligatoire jusqu'à 16 ans. Tous les élèves fréquentent le collège unique de la 6^e à la 3^e. Au lycée, un peu plus de 60 % d'une classe d'âge obtient le baccalauréat général, technologique ou professionnel.

Vocabulaire :

Classe d'âge : ensemble des individus ayant le même âge.

Enseignement élémentaire : école primaire.

Enseignement gratuit : enseignement dont les frais de scolarité sont à la charge de l'État.

Enseignement public : enseignement géré par l'État et les collectivités territoriales.

Laïque : indépendant de toute religion.